

## NOTATION STANDARD & POOR'S

# L'Agence confirme le redressement financier de la Ville

Standard & Poor's a publié le 17 décembre sa notation sur les finances municipales. Elle confirme la maîtrise des dépenses malgré un environnement économique dégradé.

Comme chaque année, l'agence de notation financière a été sollicitée par la Ville afin d'évaluer par l'attribution de notes les finances de la ville, qui sont de AA- pour le long terme et de A-1 + pour le court terme. Ces notes, selon l'agence, « reflètent des marges de manœuvre budgétaires importantes, en particulier sur les recettes, la stratégie de maîtrise de l'endettement engagée par l'Exécutif et une gestion financière efficace et prudente ». La première appréciation signifie, dans la charte de l'agence, que « l'aptitude à faire face au paiement des intérêts et du capital reste très forte ». La seconde note confirme ainsi la capacité de la ville à respecter ses engagements d'emprunteur.

### Parmi les extraits du communiqué, on peut lire :

« Ce solide résultat en fonctionnement et l'ajustement de l'effort d'investissement du budget principal devrait conduire à un excédent de finance-ment après investissement, pour la première fois depuis 2004 ».

L'agence mentionne également l'aménagement de l'Île Seguin et la révision simplifiée du PLU actuellement en cours. Pour Standard & Poor's

« en cas de difficultés afférentes à la SAEM, la Ville bénéficie de marges de manœuvre sur les recettes. »

L'agence évoque aussi la réforme de la fiscalité locale qui n'a pas affecté la Ville : « Les recettes fiscales modifiables représentent environ 30 % des recettes de gestion. La flexibilité en la matière est importante, tant en terme d'abattement que de taux. ». Standard & Poor's poursuit en soulignant « l'importance » du patrimoine de la Ville et rend hommage aux efforts de la gestion municipale en termes de trésorerie qui limitent « fortement le risque de liquidité ».

En conclusion du rapport, la perspective est qualifiée de « stable », reflétant la « capacité de la Ville à maîtriser son endettement grâce à l'ajustement de ses dépenses. Après un désendettement entre 2010 et 2012, la Ville ne devrait avoir qu'un recours modéré à l'emprunt à partir de 2013 ». L'agence a ainsi validé le Plan pluriannuel d'investissement et la perspective financière que la Ville lui a présentés pour la période 2010-2015. ●

